

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**COMMUNE DE LA BUISSIERE**

Numéro SIRET : **21380062600011**

**POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DU TOUVET**

**M14**

**BUDGET PRIMITIF**

**voté par nature**

**BUDGET : BUDGET COMMUNAL**

**ANNEE 2017**

<b>Code INSEE</b> 38062	<b>COMMUNE DE LA BUISSIERE</b> <b>BUDGET COMMUNAL</b>	<b>BP</b> <b>2017</b>
----------------------------	--	--------------------------

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

<b>Informations statistiques</b>	<b>Valeurs</b>
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i> ) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

<b>Potentiel fiscal et financier (1)</b>		<b>Valeurs par hab. (population DGF)</b>	<b>Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate</b>
<b>Fiscal</b>	<b>Financier</b>		
0,00	0,00	0,00	0,00

<b>Informations financières - ratios (2)</b>	<b>Valeurs</b>	<b>Moyennes nationales de la strate (3)</b>

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

<b>COMMUNE DE LA BUISSIERE - 38 - BUDGET COMMUNAL</b>	<b>BP 2017</b>
---	----------------

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
  - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
  - avec vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2016 après le vote du compte administratif 2016.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	639 139,85	474 134,00
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 165 005,85
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		639 139,85	639 139,85

## INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	164 198,00	253 403,11
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	146 344,78	7 303,47
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 49 836,20
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		310 542,78	310 542,78
<b>TOTAL</b>			
TOTAL DU BUDGET (4)		949 682,63	949 682,63

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	budget précédent (1)	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	172 404,21	0,00	182 846,00	182 846,00	182 846,00
012	Charges de personnel	143 699,00	0,00	140 730,00	140 730,00	140 730,00
014	Atténuations de produits	19 549,00	0,00	21 209,00	21 209,00	21 209,00
65	Autres charges gestion courante	171 014,00	0,00	169 778,00	169 778,00	169 778,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>506 666,21</b>	<b>0,00</b>	<b>514 563,00</b>	<b>514 563,00</b>	<b>514 563,00</b>
66	Charges financières	1 964,00	0,00	1 543,00	1 543,00	1 543,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (4)			0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	19 311,00		10 000,85	10 000,85	10 000,85
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>527 941,21</b>	<b>0,00</b>	<b>526 106,85</b>	<b>526 106,85</b>	<b>526 106,85</b>
023	Virement à la sect° d'investis. (5)	112 686,00		89 886,00	89 886,00	89 886,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)	16 635,00		23 147,00	23 147,00	23 147,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>129 321,00</b>		<b>113 033,00</b>	<b>113 033,00</b>	<b>113 033,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>657 262,21</b>	<b>0,00</b>	<b>639 139,85</b>	<b>639 139,85</b>	<b>639 139,85</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

639 139,85

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	budget précédent (1)	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services	24 650,00	0,00	750,00	750,00	750,00
73	Impôts et taxes	394 094,00	0,00	378 330,00	378 330,00	378 330,00
74	Dotations et participations	51 631,00	0,00	43 319,00	43 319,00	43 319,00
75	Autres produits gestion courante	23 000,00	0,00	24 000,00	24 000,00	24 000,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>493 375,00</b>	<b>0,00</b>	<b>446 399,00</b>	<b>446 399,00</b>	<b>446 399,00</b>
76	Produits financiers	5,00	0,00	5,00	5,00	5,00
77	Produits exceptionnels		0,00	10,00	10,00	10,00
78	Reprise sur amort et provisions (4)			27 720,00	27 720,00	27 720,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>493 380,00</b>	<b>0,00</b>	<b>474 134,00</b>	<b>474 134,00</b>	<b>474 134,00</b>
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>493 380,00</b>	<b>0,00</b>	<b>474 134,00</b>	<b>474 134,00</b>	<b>474 134,00</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

165 005,85

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

639 139,85

## Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION  
D'INVESTISSEMENT (6)**

113 033,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	budget précédent (1)	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	221 294,28	145 814,78	144 738,00	144 738,00	290 552,78
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>221 294,28</b>	<b>145 814,78</b>	<b>144 738,00</b>	<b>144 738,00</b>	<b>290 552,78</b>
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	12 049,00	530,00	12 460,00	12 460,00	12 990,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	7 250,55		7 000,00	7 000,00	7 000,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>19 299,55</b>	<b>530,00</b>	<b>19 460,00</b>	<b>19 460,00</b>	<b>19 990,00</b>
45..	<b>Total des op. pour le compte de tiers (8)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>240 593,83</b>	<b>146 344,78</b>	<b>164 198,00</b>	<b>164 198,00</b>	<b>310 542,78</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>240 593,83</b>	<b>146 344,78</b>	<b>164 198,00</b>	<b>164 198,00</b>	<b>310 542,78</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

310 542,78

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	budget précédent (1)	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	34 733,00	7 303,47	24 534,00	24 534,00	31 837,47
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>34 733,00</b>	<b>7 303,47</b>	<b>24 534,00</b>	<b>24 534,00</b>	<b>31 837,47</b>
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	6 235,00	0,00	26 101,00	26 101,00	26 101,00
1068	Excédents de fonctionnement (9)	28 098,00	0,00	89 205,11	89 205,11	89 205,11
165	Dépôts et cautionnements reçus	910,00	0,00	530,00	530,00	530,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions			0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>35 243,00</b>	<b>0,00</b>	<b>115 836,11</b>	<b>115 836,11</b>	<b>115 836,11</b>
45..	<b>Total des op. pour le compte de tiers (8)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>69 976,00</b>	<b>7 303,47</b>	<b>140 370,11</b>	<b>140 370,11</b>	<b>147 673,58</b>
021	Virement de la section de fonct. (4)	112 686,00		89 886,00	89 886,00	89 886,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	16 635,00		23 147,00	23 147,00	23 147,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>129 321,00</b>		<b>113 033,00</b>	<b>113 033,00</b>	<b>113 033,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>199 297,00</b>	<b>7 303,47</b>	<b>253 403,11</b>	<b>253 403,11</b>	<b>260 706,58</b>

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

49 836,20

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

310 542,78

## Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DEGAGE PAR LA SECTION DE  
FONCTIONNEMENT (10)**

113 033,00

<b>COMMUNE DE LA BUISSIERE - 38 - BUDGET COMMUNAL</b>	<b>BP 2017</b>
---	----------------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

## 1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	182 846,00		182 846,00
012	Charges de personnel	140 730,00		140 730,00
014	Atténuations de produits	21 209,00		21 209,00
65	Autres charges gestion courante	169 778,00		169 778,00
66	Charges financières	1 543,00	0,00	1 543,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	23 147,00	23 147,00
022	Dépenses imprévues Fonct	10 000,85		10 000,85
023	Virement à la section d'investissement		89 886,00	89 886,00
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>526 106,85</b>	<b>113 033,00</b>	<b>639 139,85</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

639 139,85

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	12 990,00	0,00	12 990,00
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	290 552,78		290 552,78
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	7 000,00		7 000,00
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>310 542,78</b>	<b>0,00</b>	<b>310 542,78</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

310 542,78

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

## 2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services	750,00		750,00
73	Impôts et taxes	378 330,00		378 330,00
74	Dotations et participations	43 319,00		43 319,00
75	Autres produits gestion courante	24 000,00	0,00	24 000,00
76	Produits financiers	5,00	0,00	5,00
77	Produits exceptionnels	10,00	0,00	10,00
78	Reprise sur amort et provisions	27 720,00	0,00	27 720,00
	<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>	<b>474 134,00</b>	<b>0,00</b>	<b>474 134,00</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 165 005,85

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 639 139,85

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	26 101,00	0,00	26 101,00
13	Subventions d'investissement	31 837,47	0,00	31 837,47
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	530,00	0,00	530,00
18	Compte de liaison	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		23 147,00	23 147,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		89 886,00	89 886,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>	<b>58 468,47</b>	<b>113 033,00</b>	<b>171 501,47</b>

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 49 836,20

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 89 205,11

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 310 542,78

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Maire (3)	Vote du Conseil Municipal (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>172 404,21</b>	<b>182 846,00</b>	<b>182 846,00</b>
60612	Energie-électricité	23 000,00	21 000,00	21 000,00
60621	Combustibles	1 000,00	500,00	500,00
60622	Carburants	2 000,00	1 500,00	1 500,00
60631	Fournitures d'entretien	1 200,00	1 000,00	1 000,00
60632	F. de petit équipement	3 147,21	4 000,00	4 000,00
60633	F. de voirie	13 400,00	10 000,00	10 000,00
60636	Vêtements de travail	300,00	320,00	320,00
6064	Fournitures administratives	3 000,00	2 000,00	2 000,00
61521	Entretien de terrains	3 900,00	1 500,00	1 500,00
615221	Bâtiments publics	15 500,00	15 500,00	15 500,00
615231	Voirie	35 000,00	40 000,00	40 000,00
615232	Réseaux		5 980,00	5 980,00
61524	Entretien de bois et forêts	4 600,00	5 100,00	5 100,00
61551	Entretien matériel roulant	3 000,00	3 000,00	3 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6156	Maintenance	6 000,00	5 000,00	5 000,00
6161	Assurance multirisque	8 050,00	8 295,00	8 295,00
6182	Doc. générale et Technique	1 100,00	1 200,00	1 200,00
6225	Indemn. comptable,régisseur	500,00	3 300,00	3 300,00
6226	Honoraires	4 500,00	4 500,00	4 500,00
6228	Divers	700,00	700,00	700,00
6231	Annonces et insertions	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6233	Foires et expositions	5 500,00	7 500,00	7 500,00
6237	Publications	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6238	Frais divers de publicité	1 600,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	200,00	200,00
6261	Frais d'affranchissement	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6262	Frais de télécommunication	2 000,00	2 000,00	2 000,00
627	Services bancaires et assimil	5,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	400,00	400,00	400,00
62878	Remb. autres organismes	14 152,00	20 000,00	20 000,00
6288	Autres services extérieurs	200,00	200,00	200,00
63512	Taxes foncières	2 500,00	2 500,00	2 500,00
63513	Autres impôts locaux	150,00	151,00	151,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel</b>	<b>143 699,00</b>	<b>140 730,00</b>	<b>140 730,00</b>
6218	Autre personnel extérieur	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	1 300,00	1 400,00	1 400,00
6338	Autres impôts & taxes	220,00	220,00	220,00
6411	Personnel titulaire	75 074,00	77 000,00	77 000,00
6413	Personnel non titulaire	5 000,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6453	Cotisations caisses retraite	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6454	Cotisations ASSEDIC	300,00	300,00	300,00
6455	Cotisations Assurances Personnel	4 100,00	4 100,00	4 100,00
6456	Cotisations FNC suppl.fam.	1 000,00	860,00	860,00
6474	Versements autres oeuvres soc	620,00	650,00	650,00
6475	Médecine du travail	400,00	400,00	400,00
6478	Autres charges sociales	685,00	800,00	800,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>19 549,00</b>	<b>21 209,00</b>	<b>21 209,00</b>
739223	FPIC Fonds national de péréquat°	15 549,00	17 359,00	17 359,00
7398	Revers.,restitu., prélèv. divers	4 000,00	3 850,00	3 850,00
<b>65</b>	<b>Autres charges gestion courante</b>	<b>171 014,00</b>	<b>169 778,00</b>	<b>169 778,00</b>
6531	Indemnités élus	28 814,00	27 000,00	27 000,00
6532	Frais de mission élus	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6533	Cotisations retraite élus	2 900,00	3 000,00	3 000,00

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Maire (3)	Vote du Conseil Municipal (4)
6534	Cot.séc. sociale part patr. élus	200,00	370,00	370,00
6535	Formation élus	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6553	Service d'incendie	15 348,00	15 348,00	15 348,00
65548	Autres contributions	112 492,00	112 800,00	112 800,00
657362	CCAS	4 500,00	4 500,00	4 500,00
6574	Subv. fonct. person. droit privé	4 260,00	4 260,00	4 260,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>506 666,21</b>	<b>514 563,00</b>	<b>514 563,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>1 964,00</b>	<b>1 543,00</b>	<b>1 543,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 964,00	1 543,00	1 543,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions (d)(6)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
6815	Dot.aux provis.pour risques		0,00	0,00
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues Fonct (e)</b>	<b>19 311,00</b>	<b>10 000,85</b>	<b>10 000,85</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>527 941,21</b>	<b>526 106,85</b>	<b>526 106,85</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la sect° d'investis.</b>	<b>112 686,00</b>	<b>89 886,00</b>	<b>89 886,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre entre section (7)(8)(9)</b>	<b>16 635,00</b>	<b>23 147,00</b>	<b>23 147,00</b>
6811	Dot.amort.immos incorp.& corp	16 635,00	23 147,00	23 147,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>129 321,00</b>	<b>113 033,00</b>	<b>113 033,00</b>
<b>043</b>	<b>Op. ordre intérieur de section (10)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>129 321,00</b>	<b>113 033,00</b>	<b>113 033,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>657 262,21</b>	<b>639 139,85</b>	<b>639 139,85</b>

+

RESTES A REALISER 2016 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

639 139,85

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Maire (3)	Vote du Conseil Municipal (4)
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>70</b>	<b>Produits des services</b>	<b>24 650,00</b>	<b>750,00</b>	<b>750,00</b>
7022	Coupes de bois	4 000,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo.Pers.autres organis	500,00	500,00	500,00
70872	Remb par budgets annexes	19 800,00	0,00	0,00
7088	Autres produits activité annexe	350,00	250,00	250,00
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>394 094,00</b>	<b>378 330,00</b>	<b>378 330,00</b>
73111	Taxes foncières et d'habitation	255 925,00	255 741,00	255 741,00
73211	Attribution de compensation	107 254,00	107 368,00	107 368,00
73212	Dotat° Solidarité Communautaire	25 694,00	10 000,00	10 000,00
73221	FNGIR	5 021,00	5 021,00	5 021,00
7362	Taxe de séjour	200,00	200,00	200,00
<b>74</b>	<b>Dotations et participations</b>	<b>51 631,00</b>	<b>43 319,00</b>	<b>43 319,00</b>
7411	Dotation forfaitaire DGF	30 553,00	29 858,00	29 858,00
74121	Dot Solidarité rurale	8 600,00	0,00	0,00
748314	Dot unique comp unique spécif TP	177,00	55,00	55,00
74832	Attributions du FDTP		1 725,00	1 725,00
74834	Etat/compens.taxe fonc.	4 626,00	4 172,00	4 172,00
74835	Comp. exonération taxe d'hab.	3 875,00	3 859,00	3 859,00
7488	Autres attribut° et participat°	3 800,00	3 650,00	3 650,00
<b>75</b>	<b>Autres produits gestion courante</b>	<b>23 000,00</b>	<b>24 000,00</b>	<b>24 000,00</b>
752	Revenus des immeubles	21 000,00	21 000,00	21 000,00
758	Prod. divers de gest° courante	2 000,00	3 000,00	3 000,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)</b>		<b>493 375,00</b>	<b>446 399,00</b>	<b>446 399,00</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>5,00</b>	<b>5,00</b>	<b>5,00</b>
764	Revenus valeurs mob.placement	5,00	5,00	5,00
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>		<b>10,00</b>	<b>10,00</b>
7713	Libéralités reçues		10,00	10,00
<b>78</b>	<b>Reprise sur amort et provisions (d) (5)</b>		<b>27 720,00</b>	<b>27 720,00</b>
7815	Reprises sur prov. risques		27 720,00	27 720,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>493 380,00</b>	<b>474 134,00</b>	<b>474 134,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre entre section (6)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>043</b>	<b>Op. ordre intérieur de section (9)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>493 380,00</b>	<b>474 134,00</b>	<b>474 134,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER 2016 (10)</b>	<b>0,00</b>
------------------------------------	-------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>165 005,85</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>639 139,85</b>
--	-------------------

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

COMMUNE DE LA BUISSIERE - 38 - BUDGET COMMUNAL		BP	2017
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES		A2	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Maire (3)	Vote du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 14 (5)	1 600,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 20 (5)	52 581,60	4 500,00	4 500,00
	Opération d'équipement n° 23 (5)	3 000,00	600,00	600,00
	Opération d'équipement n° 25 (5)		15 000,00	15 000,00
	Opération d'équipement n° 50 (5)		1 000,00	1 000,00
	Opération d'équipement n° 51 (5)	13 598,69	5 260,00	5 260,00
	Opération d'équipement n° 52 (5)	107 136,99	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 64 (5)	43 377,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 65 (5)		118 378,00	118 378,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>221 294,28</b>	<b>144 738,00</b>	<b>144 738,00</b>
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	12 049,00	12 460,00	12 460,00
1641	Emprunts en euros	11 139,00	11 560,00	11 560,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	910,00	900,00	900,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	7 250,55	7 000,00	7 000,00
020	Dépenses imprévues Invest	7 250,55	7 000,00	7 000,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>19 299,55</b>	<b>19 460,00</b>	<b>19 460,00</b>
	<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE</b>	<b>240 593,83</b>	<b>164 198,00</b>	<b>164 198,00</b>
040	Opérations d'ordre entre section (7)		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	<b>240 593,83</b>	<b>164 198,00</b>	<b>164 198,00</b>

+

RESTES A REALISER 2016 (11)

146 344,78

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

310 542,78

COMMUNE DE LA BUISSIERE - 38 - BUDGET COMMUNAL	BP	2017
<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>	
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Maire (3)	Vote du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	34 733,00	24 534,00	24 534,00
1323	Départements	12 733,00	0,00	0,00
1343	Plan d'Aménagement d'Ensemble	22 000,00	24 534,00	24 534,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		34 733,00	24 534,00	24 534,00
10	Dotations Fonds divers Réserves	34 333,00	115 306,11	115 306,11
10222	FCTVA	5 955,00	14 189,00	14 189,00
10226	Taxe d'aménagement	280,00	11 912,00	11 912,00
1068	Excédents de fonctionnement	28 098,00	89 205,11	89 205,11
165	Dépôts et cautionnements reçus	910,00	530,00	530,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
024	Produits des cessions		0,00	0,00
Total des recettes financières		35 243,00	115 836,11	115 836,11
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		69 976,00	140 370,11	140 370,11
021	Virement de la section de fonct.	112 686,00	89 886,00	89 886,00
040	Opérations d'ordre entre section (6)(7)(8)	16 635,00	23 147,00	23 147,00
2802	Frais documents d'urbanisme		6 512,00	6 512,00
28031	Amortis. frais d'études	3 398,00	3 398,00	3 398,00
28041582	GFP : Bâtiments et installation	11 098,00	11 098,00	11 098,00
2804171	EPL : Biens mobiliers, matériel	2 139,00	2 139,00	2 139,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		129 321,00	113 033,00	113 033,00
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		129 321,00	113 033,00	113 033,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		199 297,00	253 403,11	253 403,11

+

RESTES A REALISER 2016 (10)

7 303,47

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

49 836,20

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

310 542,78

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 20

LIBELLE : MAIRIE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		<b>539 825,46</b>	<sup>a</sup> <b>5 825,76</b>	<b>4 500,00</b>	<sup>b</sup> <b>4 500,00</b>	<sup>b</sup>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>85 275,49</b>	<b>0,00</b>	<b>1 500,00</b>	<b>1 500,00</b>	
202	Frais doc. urbanisme, numérisat°	65 115,59	0,00	1 500,00	1 500,00	
2031	Frais d'études	16 993,80	0,00	0,00	0,00	
205	Concessions et droits simil.	3 166,10	0,00	0,00	0,00	
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>291 603,49</b>	<b>0,00</b>	<b>3 000,00</b>	<b>3 000,00</b>	
2111	Terrains nus	84 293,78	0,00	0,00	0,00	
21311	Hôtel de ville	32 633,74	0,00	3 000,00	3 000,00	
21316	Equipements de cimetière	19 231,00	0,00	0,00	0,00	
2138	Autres constructions	4 425,20	0,00	0,00	0,00	
21578	Autre matériel et outillage	13 056,92	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres matériels & outillage	3 457,87	0,00	0,00	0,00	
2182	Matériel de transport	49 966,03	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et info.	37 568,52	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	12 317,19	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immo corporelles	34 653,24	0,00	0,00	0,00	
<b>22</b>	<b>Immos reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>162 946,48</b>	<b>5 825,76</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
2313	Immos en cours-constructions	150 136,78	5 825,76	0,00	0,00	
2315	Immos en cours-inst.techn.	12 809,70	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> <b>0,00</b>	<sup>d</sup> <b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement (sf 138)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1323	Départements	0,00	0,00
1328	Autres	0,00	0,00
1341	DGE	0,00	0,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immos reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immos financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**RESULTAT = (c+d) - (a+b)**  
 Excédent de financement si positif  
 Besoin de financement si négatif

**-10 325,76**

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 23

LIBELLE : AMENAGt BATIMENTS COMMUNAUX

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		<b>407 937,67</b>	<sup>a</sup> <b>0,00</b>	<b>600,00</b>	<sup>b</sup> <b>600,00</b>	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	8 618,42	0,00	600,00	600,00	
21316	Equipements de cimetière	2 568,00	0,00	600,00	600,00	
21318	Autres bâtiments publics	5 983,20	0,00	0,00	0,00	
2157	Matériel de voirie	67,22	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	399 319,25	0,00	0,00	0,00	
2313	Immos en cours-constructions	399 319,25	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> <b>0,00</b>	<sup>d</sup> <b>0,00</b>
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
1328	Autres	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-600,00</b>
---	----------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 25

LIBELLE : PLACE DE LA MAIRIE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		53 448,20	<sup>a</sup> 0,00	15 000,00	<sup>b</sup> 15 000,00	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	7 120,87	0,00	15 000,00	15 000,00	
2188	Autres immo corporelles	7 120,87	0,00	15 000,00	15 000,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	46 327,33	0,00	0,00	0,00	
2315	Immos en cours-inst.techn.	46 327,33	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> 0,00	<sup>d</sup> 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
1341	DGE	0,00	0,00
1342	Amendes de police	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

**RESULTAT = (c+d) - (a+b)**  
 Excédent de financement si positif  
 Besoin de financement si négatif

-15 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 50  
LIBELLE : AMENAGt PLACE "ABBE PERRIN"  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		<b>1 784,48</b>	<sup>a</sup> <b>0,00</b>	<b>1 000,00</b>	<sup>b</sup> <b>1 000,00</b>	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	1 784,48	0,00	1 000,00	1 000,00	
2128	Agencements & aménagements	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	
2158	Autres matériels & outillage	1 784,48	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> <b>0,00</b>	<sup>d</sup> <b>0,00</b>
13	Subventions d'investissement (sf 138)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00
27	Autres immos financières		0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-1 000,00</b>
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 51

LIBELLE : MATERIEL MAIRIE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		<b>5 772,31</b>	<sup>a</sup> <b>13 110,69</b>	<b>5 260,00</b>	<sup>b</sup> <b>5 260,00</b>	<sup>b</sup>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>660,00</b>	<b>660,00</b>	
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	660,00	660,00	
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>5 772,31</b>	<b>13 110,69</b>	<b>4 600,00</b>	<b>4 600,00</b>	
2158	Autres matériels & outillage	3 506,11	9 156,89	2 100,00	2 100,00	
2183	Matériel de bureau et info.	679,20	3 953,80	2 500,00	2 500,00	
2188	Autres immo corporelles	1 587,00	0,00	0,00	0,00	
<b>22</b>	<b>Immos reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> <b>0,00</b>	<sup>d</sup> <b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement (sf 138)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immos reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immos financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-18 370,69</b>
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 52

LIBELLE : GROS TRAVAUX EGLISE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		19 358,66	<sup>a</sup> 87 778,33	0,00	<sup>b</sup> 0,00	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	3 500,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	0,00	3 500,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	19 358,66	84 278,33	0,00	0,00	
2313	Immos en cours-constructions	19 358,66	84 278,33	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> 0,00	<sup>d</sup> 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00
27	Autres immos financières		0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-87 778,33</b>
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 64

LIBELLE : TRAVAUX VOIRIE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		<b>332 173,20</b>	<sup>a</sup> <b>39 100,00</b>	<b>0,00</b>	<sup>b</sup> <b>0,00</b>	<sup>b</sup>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>67 980,32</b>	<b>39 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
2112	Terrains de voirie	6 304,74	0,00	0,00	0,00	
2151	Réseaux de voirie	0,00	37 000,00	0,00	0,00	
2152	Installations de voirie	30 258,24	2 100,00	0,00	0,00	
21571	Matériel roulant	17 197,20	0,00	0,00	0,00	
21578	Autre matériel et outillage	3 049,91	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres matériels & outillage	11 170,23	0,00	0,00	0,00	
<b>22</b>	<b>Immos reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>264 192,88</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
2315	Immos en cours-inst.techn.	264 192,88	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> <b>0,00</b>	<sup>d</sup> <b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement (sf 138)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1323	Départements	0,00	0,00
1328	Autres	0,00	0,00
1341	DGE	0,00	0,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immos reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immos financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-39 100,00</b>
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 65  
LIBELLE : RES. SECS ECL. P.LES GRANGES 2èT  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		8 702,43	<sup>a</sup> 0,00	118 378,00	<sup>b</sup> 118 378,00	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	78 378,00	78 378,00	
204171	EPL : Biens mobiliers, mat.	0,00	0,00	78 378,00	78 378,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	8 702,43	0,00	0,00	0,00	
2315	Immos en cours-inst.techn.	8 702,43	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> 0,00	<sup>d</sup> 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
1341	DGE	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		<b>-118 378,00</b>
---	--	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>					150 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					150 000,00									
1586063 3033188	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES				150 000,00	F		3,73	3,73		T	P	O	A-1
<b>Total général</b>					150 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2017											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>				45 654,59					11 559,89	1 542,47		0,00
1641 Emprunts en euros (total)				45 654,59					11 559,89	1 542,47		0,00
1586063 3033188	N			45 654,59	3,00	F		3,73	11 559,89	1 542,47		0,00
<b>Total général</b>				45 654,59					11 559,89	1 542,47		0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	45 654,59					
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2017 après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A3</b>

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	BIENS IMMOBILIERS INFRASTRUCT	15	11/04/2012
Linéaire	FRAIS D'ETUDES	5	07/02/2014

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>18 560,00</b>	<b>18 560,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>11 560,00</b>	<b>11 560,00</b>
1641	Emprunts en euros	11 560,00	11 560,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>7 000,00</b>	<b>7 000,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	7 000,00	7 000,00
020	Dépenses imprévues Invest	7 000,00	7 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	18 560,00	146 344,78	D001 0,00	164 904,78

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>139 134,00</b>	<b>III 139 134,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>26 101,00</b>	<b>26 101,00</b>
10222	Dotations Fonds divers Réserves	14 189,00	14 189,00
10226	Taxe d'aménagement	11 912,00	11 912,00
<b>Ressources propres internes de l'année (b)(3)</b>		<b>113 033,00</b>	<b>113 033,00</b>
2802	Frais documents d'urbanisme	6 512,00	6 512,00
28031	Amortis. frais d'études	3 398,00	3 398,00
28041582	GFP : Bâtiments et installation	11 098,00	11 098,00
2804171	EPL : Biens mobiliers, matériel	2 139,00	2 139,00
024	Produits des cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonct.	89 886,00	89 886,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>139 134,00</b>	<b>7 303,47</b>	<b>49 836,20</b>	<b>89 205,11</b>	<b>285 478,78</b>

## Montant

<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	II	<b>164 904,78</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	IV	<b>285 478,78</b>
<b>Solde</b>	V = IV - II (6)	<b>+ 120 574,00</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

## IV - ANNEXES

IV

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		1	0	1	1	0	1
Attaché Territorial	A	1	0	1	1	0	1
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		0	1	1	1	0	1
Adjoint technique ppal 2ème cl	C	0	1	1	1	0	1
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		1	0	1	1	0	1
Garde champêtre chef principal	C	1	0	1	1	0	1
<b>TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)</b>		2	1	3	3	0	3

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<b>COMMUNE DE LA BUISSIERE - 38 - BUDGET COMMUNAL</b>	<b>BP</b>	<b>2017</b>
---	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017</b>	<b>C1</b>

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>TOTAL GENERAL</b>						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)</b>	<b>C2</b>

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Mairie  
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (2)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				
13/04/2017	A.P.PECHEURS DES 2 RIVES	LE CHEYLAS	ASSOCIATION	70,00
13/04/2017	ACPG (Anciens combattants)	LE TOUVET	ASSOCIATION	46,00
13/04/2017	ADPA	ECHIROLLES	ASSOCIATION	860,00
13/04/2017	ANACR (Anciens combattants)	PONTCHARRA	ASSOCIATION	153,00
13/04/2017	ANCIENS DES MAQUIS DU GRESIVAUDAN	FROGES	ASSOCIATION	45,00
13/04/2017	BALADE AUTOUR DU LIVRE	LA BUISSIERE	ASSOCIATION	800,00
13/04/2017	FONDATION DU PATRIMOINE	LYON	FONDATION	50,00
13/04/2017	LOISIRS ET SPORTS	LA BUISSIERE	ASSOCIATION	1 330,00
13/04/2017	TELEALARME (Sud Isère)	GRENOBLE	ASSOCIATION	150,00
13/04/2017	TROUPE SEL ET SUCRE	BRIGNOUD	ASSOCIATION	100,00
13/04/2017	UMAC	LA BUISSIERE	ASSOCIATION	300,00

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

## IV - ANNEXES

IV

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS**  
**LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE**  
**OU L'ETABLISSEMENT**

C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
<b>Etablissements publics de coopération intercommunale</b>			
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GRESIVAUDAN	01/01/2009	Taxe professionnelle unique	0,00
S.I. DE L'ALPE		Sans fiscalité propre	817,00
SIEEM (ECOLIS)		Sans fiscalité propre	108 600,00
<b>Autres organismes de regroupement</b>			
ASS. ISERE DRAC ROMANMCHE		Sans fiscalité propre	500,00
ASS. SYNDICALE SUP. RIVE DROITE		Sans fiscalité propre	1 300,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

<b>COMMUNE DE LA BUISSIERE - 38 - BUDGET COMMUNAL</b>	<b>BP</b>	<b>2017</b>
---	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b> <b>LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE (1)</b>	<b>C3.2</b>

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

COMMUNE DE LA BUISSIERE - 38 - BUDGET COMMUNAL	BP 2017
--	---------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	<b>C3.3</b>

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
COMMUNE DE LA BUISSIERE	REGIE DIRECTE EAU ET ASSAINISSEMENT	01/01/1997	07/03/1997	21380062600011	SPIC	oui

## IV - ANNEXES

IV

## DECISIONS EN MATIÈRE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2016 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2016 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2016 (%)
Taxe d'habitation	872 000,00	1,000	11,350	1,000	98 972,00	2,010
Taxe foncière sur les propriétés bâties	603 600,00	1,000	21,780	1,000	131 464,00	2,010
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	41 100,00	1,000	61,570	1,000	25 305,00	2,009
Cotisation foncière des entreprises	0,00	0,000	0,000	0,000	0,00	0,000
<b>TOTAL</b>	<b>1 516 700,00</b>	<b>1,000</b>			<b>255 741,00</b>	<b>2,010</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Présenté par le Maire,  
A LA BUISSIERE, le 13/04/2017  
Le Maire,

Nombre de membres en exercice : 12  
Nombre de membres présents :  
Nombre de suffrages exprimés :  
VOTES : Pour :  
                  Contre :  
                  Abstention :

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session .....  
A LA BUISSIERE, le 06/04/2017

Date de convocation : 06/04/2017

Les membres du Conseil Municipal,

BARD Guillaume	
BLANCHEMAIN Camille	
BORDET Nathalie	
CARRARO Stéphane	
CARRON Christelle	
CERNESSON Grégor	
CHARLET Céline	
DEDIEU Marc	
MAITRE André	
MAUSS Stéphane	
PEROTTO Laëtitia	
PICARD julien	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le ....., et de la publication le .....

A LA BUISSIERE, le .....

COMMUNE DE LA BUISSIERE - 38 - BUDGET COMMUNAL	BP 2017
IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

## SOMMAIRE

### I - Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières  
 p.3 B - Modalités de vote du budget

### II - Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections  
 p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres  
 p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres  
 p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses  
 p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

### III - Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles  
 p.12 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles  
 p.14 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses  
 p.16 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes  
 p.17 B3 - Opération d'équipement - Détail des chapitres et articles

### IV – ANNEXES

		Jointes	Sans Objet
<b>A - Eléments du bilan</b>			
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
p.25	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux		X
p.27	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
p.28	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
p.29	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.30	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct.		X
	A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest.		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
<b>B - Engagements hors bilan</b>			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
<b>C - Autres éléments d'informations</b>			
p.31	C1 - Etat du personnel	X	
p.33	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.34	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
p.35	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
p.36	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
<b>D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures</b>			
p.37	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.38	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. ( Ne pas produire d'état néant)